

PROGRAMME DE FORMATION : « BILAN DE COMPETENCES » (R6313-4 R6313-8)

1. Objectifs du bilan de compétences

Le bilan de compétences permet au bénéficiaire d'identifier un projet professionnel lui permettant d'améliorer son niveau de satisfaction au travail, de trouver le meilleur ajustement entre son profil personnel, professionnel et la réalité du contexte professionnel et contexte socio-économique. Il vise également à développer ses aptitudes à s'orienter à piloter sa carrière de façon autonome.

2. Compétences visées

A l'issue du bilan de compétences, le bénéficiaire sera capable de :

- Donner un sens à son histoire professionnelle
- Trouver ses sources de motivation
- Connaître ses atouts, améliorer ses points de vigilance
- Construire un parcours de formation et d'évolution
- Se positionner dans ou hors de l'entreprise
- S'adapter au changement, l'anticiper et être l'auteur(e) de sa propre trajectoire

3. Public concerné

Salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi quels que soient son niveau de qualification, son secteur professionnel et son âge, qui s'interroge sur son parcours professionnel.

4. Moyens pédagogiques, méthodes et techniques d'encadrement

La personne qui entreprend la démarche bilan de compétences doit être volontaire pour le faire. Elle va amorcer sa réflexion par un travail personnel, en fonction des objectifs fixés d'un commun accord avec le consultant. Le résultat de ce travail sera partagé avec le consultant lors d'entretiens individuels de face à face. La réflexion ira ainsi plus en profondeur et permettra l'émergence des différents éléments qui vont être pris en compte pour la construction du nouveau projet

Pour mesurer les caractéristiques personnelles, le système de valeurs de la personne bénéficiaire, nous utilisons les tests SOSIE, PROFIL PRO2, BFQ-2

Nous utilisons aussi le test IVST, test qui facilite la connaissance de soi au travail et le test VOCATION outil d'évaluation des intérêts professionnels conçu pour analyser les préférences professionnelles des individus.

Un entretien post bilan permettra de faire le point sur l'avancement du projet, les difficultés éventuellement rencontrées dans sa mise en œuvre.

Programme de formation bilan de compétences		1 / 7
08/06/2022	Mise en conformité	Version 2

5. Le contenu et le déroulement

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail (R6313-4 R6313-8). Il se déroule sur une période de 12 semaines environ, à raison d'un entretien hebdomadaire.

Phase 1 : préliminaire

Approfondissement du 1er contact
Recueil et formalisation des attentes
Présentation de la démarche et des outils
Accord

Phase 2 : investigation

Compétences : Relecture du parcours ; Analyse de l'expérience professionnelle et personnelle

Identification des compétences

Motivations : Identification des intérêts professionnels ; Passation du test d'orientation ; Restitution du test et exploitation des résultats

Personnalité : Auto-évaluation des caractéristiques personnelles ; Passation du test de personnalité ; Restitution du test et exploitation des résultats

Recherche d'informations : 1ère approche de pistes professionnelles, analyse de fiches métiers, d'annonces, travail sur la représentation des métiers, enquête auprès de professionnels et analyse des retours, recherche d'informations sur les formations, exploitation des informations recueillies

Phase 3 : projet(s)

Structuration du/des projets, Finalisation du/des projets, Mise en lien avec la réflexion menée,

Comparaison entre les projets, (s'il y en a plusieurs), Elaboration du plan d'action.

Phase 4 : conclusion

Validation du projet, remise du document de synthèse dans lequel est présenté :

- Les circonstances du bilan
- Les compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard du projet
- Les compétences ou connaissances éventuelles à acquérir pour la mise en place du projet
- Le plan d'action comportant les différentes étapes prévues dans sa réalisation
- Cette synthèse est soumise à l'approbation du bénéficiaire et constitue avant tout une véritable feuille de route.

Réalisation d'une évaluation à chaud

Planification du « suivi post-bilan » (à 6 mois)

Phase 5 : suivi

Rendez-vous post bilan.

Programme de formation		2 / 7
05/02/2023	Mise à jour	Version 3-1

7. Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats

À l'issue du bilan de compétences, une synthèse est remise au bénéficiaire. Les résultats du bilan de compétences lui appartiennent. Il est le destinataire exclusif du document de synthèse.

Le contenu des entretiens est strictement confidentiel et le consultant est tenu au secret professionnel. L'ensemble des éléments ayant servi au bilan sera détruit à l'issue du bilan (R6313-7 Création Décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 – art.2.). Toutefois, les dispositions du premier alinéa ne s'appliquent pas pendant un an : au document de synthèse dans le cas mentionné au troisième alinéa de l'article L.6313-4 ; aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

Au cours du bilan de compétences, le bénéficiaire remplit une attestation de présence.

À l'issue du bilan de compétences, le bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation.

Un entretien post bilan est prévu. Si le bénéficiaire n'a pas contacté le consultant dans les 6 mois après la fin de son bilan, le consultant reprend contact avec ce dernier pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien (physique ou téléphonique).

Les entretiens se dérouleront dans les locaux situés :
42 rue Daguerre – 68200 MULHOUSE

Déontologie

En tant que professionnelle de l'accompagnement, Fabienne BAGGIO s'engage à adopter une posture d'écoute, de neutralité bienveillante, de soutien et de facilitatrice. Elle veille à être impartiale et à respecter la confidentialité, l'initiative et la liberté de choix du bénéficiaire.

Aussi la présente convention repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Consentement du bénéficiaire
- Neutralité et impartialité
- Respect du secret professionnel (article 226-13 du code pénal)
- Devoir de discrétion et obligation de confidentialité (article L6313-10 du code du travail)
- Restitution des résultats, sous forme détaillée et écrite au seul bénéficiaire
- Accord du bénéficiaire pour communication des résultats à un tiers
- Destruction des documents à l'issue du bilan

Programme de formation		3/ 7
05/02/2023	Mise à jour	Version 3-1

8. Personnes en situation de handicap

La prestation est ouverte à tout public. Pour les personnes en situation de handicap, les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée (orientation vers des prestataires équipés (Centre de Réadaptation de Mulhouse, prestation effectuée au domicile du bénéficiaire, location d'un bureau adapté à la maison du Technopole à Mulhouse). En dernier recours, avec l'acceptation du bénéficiaire, la formation pourra être réalisée entièrement à distance.

9. Financement

- **Compte personnel de formation**

Le bilan de compétences est éligible au compte personnel de formation (CPF).
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Le bilan de compétences peut être financé par un OPCA (ANFH, AFDAS..) ou de manière individuelle.

- **Le plan de développement des compétences**

Le bilan de compétences peut être financé via le « Plan de Développement des Compétences » de l'employeur (entreprise, association, collectivités). L'employeur finance intégralité de la prestation.

- **Pôle emploi**

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de Pôle emploi.

- **Le financement personnel**

- **Autres solutions de financement**

Le bilan de compétences peut également être financé via d'autres dispositifs, notamment via l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap.

10. Tarif

1 800 € (nets de TVA. Art 293.B du CGI)

Programme de formation		4/ 7
05/02/2023	Mise à jour	Version 3-1

11. Niveau de satisfaction du bilan de compétences

RESULTAT DES ENQUETES DE SATISFACTION

Bilans de compétences réalisés en 2022

Les résultats indiqués ici ont été rapportés par 34 bénéficiaires ayant commencé et terminé leur bilan.

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Très insuffisant
Vous estimez avoir progressé sur votre connaissance de vous-même et de vos compétences de manière	74%	26%	0%	0%
Vous estimez être plus au clair sur vos motivations de manière...	77%	23%	0%	0%
Le contenu de la démarche vous a paru...	84%	16%	0%	0%
Vos attentes et vos besoins ont été pris en compte de façon...	97%	3%	0%	0%
La méthode de travail et les outils utilisés vous ont paru...	74%	26%	0%	0%
Vous avez progressé sur votre projet et le plan d'action de façon	65%	32%	3%	0%
Les conditions d'accueil et d'organisation des rendez-vous vous paraissent.	90%	10%	0%	0%
A combien vous évaluez l'accompagnement dont vous avez bénéficié durant cette formation	94%	6%	0%	0%
A l'issue de ce bilan de compétences votre satisfaction globale se situe à ...	77%	23%	0%	0%

A la question, me recommanderiez-vous ?

- Oui à 100 % des bénéficiaires
- Non à 0 % des bénéficiaires

Enquêtes-métiers : nombre et nature

68 % des bénéficiaires ont réalisé au moins une enquête-métier durant leur bilan de compétences.

Nature des enquêtes métier :

Conseiller insertion professionnelle, Responsable RH, Cuisiniste, Pâtissière, fleuriste Formatrice Comptable assistante, professeur de religion, ATSEM, EJE, ingénieur centre de recherches, informaticienne, médiateur culturel, infirmière, secrétaire médicale, RH industrie, directrice CLSH, thérapeute, chargée de recrutement, chargée d'évènementiel

Programme de formation		5 / 7
05/02/2023	Mise à jour	Version 3-1

Type de projet choisi à l'issue du bilan de compétences

À l'issue du bilan de compétences :

Reconversion professionnelle : rupture conventionnelle	35%
Disponibilité dans la FPT, FPH pour reconversion	1%
Formation en vue d'une reconversion professionnelle	6%
Evolution en interne	5%
Même poste avec proposition de nouvelles missions à la direction	4%
Même poste avec autre regard	33%
Création ou reprise d'entreprise	3%
RDE / changement d'entreprise	13%

Quelques exemples de projets :

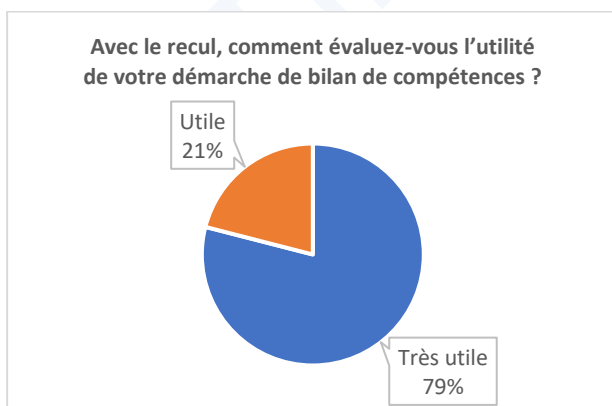
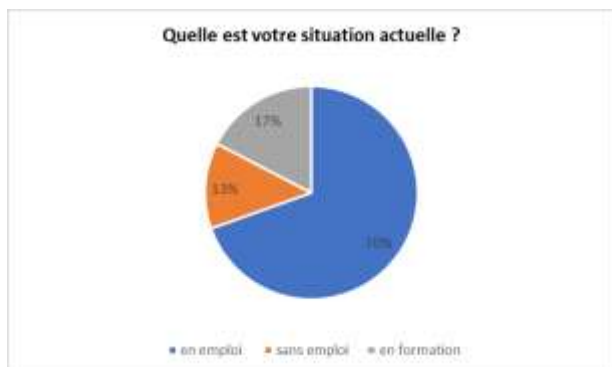
Assistante RH, menuisier, diététicienne, pâtissière, formatrice, comptable, conseillère d'insertion, agent d'entretien, ATSEM, EJE, mécanicien, médiatrice culturelle, thérapeute, responsable RH, chargée de communication....

Taux et causes d'abandon durant le bilan : 0%

Taux d'interruption : 0 %

Evaluation post bilan 2021

24 personnes ont répondu au questionnaire post bilan (soit 71 % des personnes suivies en 2021)



Raisons :

Ma coach est vraiment très bien et je lui dois ce changement d'entreprise. Merci à elle
Ma coach est très bien. J'ai changé d'entreprise et de métier grâce à elle. Je me sens beaucoup mieux. Merci Fabienne

Une réflexion et un travail sur la bienveillance envers les autres et déjà soi-même.

Apprendre à se connaître et utiliser ses valeurs, ses forces et faiblesses au mieux dans les attentes de son quotidien.

Cela m'a permis de moins ressentir de culpabilité ou de sentiment d'incompétence que l'on peut me faire ressentir au sein de mon entreprise

Une vraie remise en question sur son avenir professionnel

Fabienne m'a redonné confiance en moi et évolution

Le bilan m'a permis de prendre confiance en moi et de voir différemment mes compétences et mes connaissances. Il m'a permis de conforter ma première idée d'aller vers la pâtisserie mais aussi de me rendre compte de ce qui était et est possible d'envisager pour mon bien être tant physique que moral.

M'a permis de prendre du recul et de bénéficier d'un regard externe

Changement en cours, motivation et confiance en soi

Cela m'a permis de faire le point sur moi-même et de me recentrer sur mes objectifs principaux.

La coach Fabienne Baggio est disponible, professionnel et très inspirant e

Ce bilan la permis de mieux me connaître, de mettre le doigt sur les freins qui m'ont jusqu'à présent empêché d'avancer. Grâce à sa bienveillance et son écoute, Fabienne a réussi à cerner mes points forts, m'a ouvert à d'autres horizons professionnels et m'a redonné confiance..

Plus de confiance en moi et plus de visibilité sur l'avenir.

Cela m'a permis d'en savoir plus sur moi et mes motivations.

Mon bilan confirme la nécessité d'une reconversion professionnelle.

12. Témoignages

Voir site : www.optimo-carriere.com

Programme de formation		7 / 7
05/02/2023	Mise à jour	Version 3-1